CULTURE EN DANGER !

Appel à la population et aux élus

LE CINÉMA DE MONS-EN-MONTOIS NE DOIT PAS MOURIR !

Entre Provins et Montereau, le sud-est seine-et-marnais recèle un trésor rare et pas assez connu de tous : **le plus petit cinéma d'Ile de France,** le 11x20+14 à Mons-en-Montois.

Petit certes par la taille (50 confortables places) mais sûrement pas par la qualité de sa programmation et de son animation qui permet de pouvoir bénéficier, du jeudi au lundi, de 4 à 5 films différents, pour tous publics, dont bon nombre de films étrangers en version originale que seules quelques salles du Quartier Latin ou de grandes villes estudiantines peuvent habituellement proposer à leur public, mais aussi des projections en avant-première, des séances spéciales avec débat... Et cela, à des tarifs (en baisse cette année) rivalisant avantageusement avec les salles commerciales des environs (sans compter le prix du carburant pour y aller).

Malheureusement, ce précieux cinéma de proximité se trouve menacé à terme de fermer ses portes au moment où il fête cette année ses 10 ans d'existence.

La généralisation rapide du cinéma numérique le place en effet, comme l'ensemble des salles, dans l'**obligation de renouveler rapidement son matériel de projection**. Le coût de cette modernisation incontournable, à laquelle viennent s'ajouter des travaux d'installation importants, ne peut évidemment pas être supporté par la salle associative de Mons-en-Montois sur ses seules ressources de billetterie. Une subvention sollicitée auprès du CNC (Centre National du Cinéma) devrait couvrir l'essentiel de l'achat du nouveau matériel numérique, mais elle ne sera pas suffisante pour assurer le financement du surplus de cette dépense exceptionnelle. C'est ainsi près de 60 000 € qu'il faut donc trouver à bref délai pour que cette année du 11x20+14 de Mons-en-Montois ne soit pas celle de « La dernière séance ».

Un appel à dons est donc lancé visant à faire des usagers-donateurs des membres d'honneur bénéficiant d'avantages tarifaires **(il est rappelé par ailleurs que ces dons donnent droit fiscalement à une réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % du montant imposable et report du surplus sur 5 ans)**. Mais une (ou plusieurs) subvention(s) complémentaire(s) des diverses collectivités territoriales concernées (mairie, communauté de communes, conseil général, conseil régional) serai(en)t également particulièrement bienvenue(s) pour permettre d'assurer la poursuite de cette activité au bénéfice des amoureux du 7e Art et du vrai cinéma.

C'est pourquoi, **spectateurs** assidus ou occasionnels **du cinéma 11 x 20 + 14 de Mons-en-Montois**, attachés au maintien de ce vecteur reconnu de la vie culturelle dans notre région du Montois et au-delà, nous vous appelons à :

- **répondre** favorablement, dans la mesure de vos moyens (mais les petits ruisseaux font les grandes rivières), **à l'appel au soutien financier** de votre cinéma. Envoyez ou déposez vos chèques (établis à l'ordre du « CINEMA 11x20+14 ») au 21 rue de la Croix-Rouge, 77520 MONS-EN-MONTOIS.

  NB : les dons faits avant le 31/12/2011 donneront droit à réduction sur l'Impôt sur le Revenu payable en 2012. Si la somme totale nécessaire n'était pas réunie avant le 31 janvier 2012, les dons seraient alors intégralement restitués aux donateurs.

- **interpeller activement vos élus** (maires, députés, conseillers généraux ou régionaux, sénateurs) à chaque occasion pour qu'ils s'engagent, en soutien de leurs populations, à participer également au financement de la rénovation de notre cinéma ou à intervenir efficacement pour favoriser l'obtention des subventions nécessaires et indispensables, la culture faisant également partie des missions de Service Public dont ils ont la charge.

Tous ensemble, nous pouvons faire en sorte **que notre cinéma 11x20+14 de Mons-en-Montois continue à vivre longtemps encore pour le plaisir de tous**. Rejoignez-nous dans ce combat qui est aussi le vôtre.

Les Amis du Cinéma de Mons-en Montois, octobre 2011